



Pour vous expliquer en détails la collecte des déchets alimentaires et pour répondre à vos questions, nos animateurs seront présents dans votre quartier à partir de fin mai 2024

QUE JETER ?

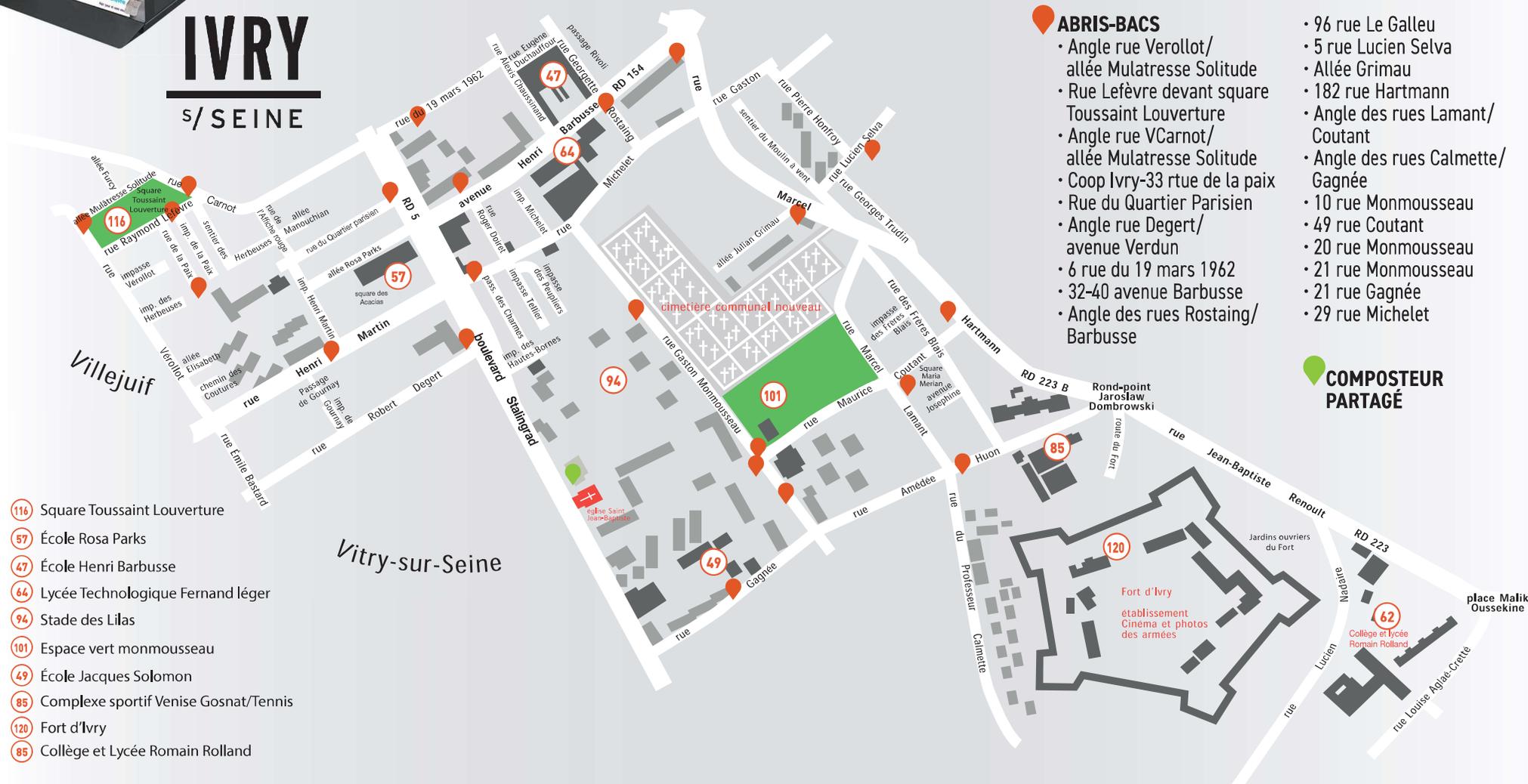
Ses restes alimentaires, épluchures de fruits, légumes et agrumes, coquilles d'œufs, filtres et marcs de café, sachets de thé, fleurs fanées : coupés en morceaux ou fragmentés.

COMMENT ?

En vrac ou mis en sac biodégradable uniquement. Pas de sac plastique.

IVRY

S/SEINE



- 116 Square Toussaint Louverture
- 57 École Rosa Parks
- 47 École Henri Barbusse
- 64 Lycée Technologique Fernand Léger
- 94 Stade des Lilas
- 101 Espace vert monmousseau
- 49 École Jacques Solomon
- 85 Complexe sportif Venise Gosnat/Tennis
- 120 Fort d'Ivry
- 85 Collège et Lycée Romain Rolland

- ABRIS-BACS**
- Angle rue Verollot/ allée Mulatresse Solitude
 - Rue Lefèvre devant square Toussaint Louverture
 - Angle rue VCarnot/ allée Mulatresse Solitude
 - Coop Ivry-33 rtue de la paix
 - Rue du Quartier Parisien
 - Angle rue Degert/ avenue Verdun
 - 6 rue du 19 mars 1962
 - 32-40 avenue Barbusse
 - Angle des rues Rostaing/ Barbusse
- 96 rue Le Galleu
 - 5 rue Lucien Selva
 - Allée Grimau
 - 182 rue Hartmann
 - Angle des rues Lamant/ Coutant
 - Angle des rues Calmette/ Gagnée
 - 10 rue Monmousseau
 - 49 rue Coutant
 - 20 rue Monmousseau
 - 21 rue Monmousseau
 - 21 rue Gagnée
 - 29 rue Michelet

COMPOSTEUR PARTAGÉ

- 120 Fort d'Ivry
établissement
Cinéma et photos
des armées
- 62 Collège et lycée
Romain Rolland